

Résolu: Que la Règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre la présentation de ce rapport, et que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

57.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil.

(a) Par M. l'échevin Boyd, au sujet du pavage de la rue Sherbrooke.

(b) Par M. l'échevin Clément, au sujet de la fermeture de rues en rapport avec l'exécution des trottoirs permanents.

AVIS DE MOTION.

58.—Par M. l'échevin Clément, pour amender le règlement 413, intitulé "Règlement réissant la circulation des voitures dans certaines rues."

MOTIONS.

59.—Sur proposition de M. l'échevin CARTER, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de faire rapport sur les meilleures mesures à adopter pour empêcher les voyageurs de se tenir dans les allées des tramways.

60.—Sur proposition de M. l'échevin Gauvin, appuyé par M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de faire rapport au Conseil dans le plus bref délai possible, sur la requête de certains propriétaires du quartier Papineau, demandant que les ruelles des Veuves et Saint-Germain soient inscrites comme rues publiques, ladite requête ayant été renvoyée audit Bureau pour rapport, le 4 juillet 1911.

ORDRE DU JOUR.

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement amendant le règlement No. 418 "re" constructions sur la rue Bishop,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 1ère lecture.

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue et que le Conseil procède maintenant à l'étude dudit règlement en deuxième et en troisième lectures.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et la section 1 étant lue, elle est agréée.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois, et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au Greffier de la Cité pour qu'ils y apposent leurs signatures.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Cité.

suspended in order to allow the presentation of said report, and that said report be received and adopted.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

57.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by

(a) Ald. Boyd, concerning the paving of Sherbrooke St.,

(b) Ald. Clément, "re" closing of streets in connection with permanent works.

NOTICE OF MOTION.

58.—By Ald. Clément, to amend By-law No. 413 entitled "By-law to regulate the traffic of vehicles in certain Sts."

MOTIONS.

59.—On motion of Ald. CARTER, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to report as to the best means to be adopted in order to prevent passengers from standing in the aisles of the street cars.

60.—On motion of Ald. GAUVIN, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to report within as short a delay as possible on the petition of certain proprietors of Papineau Ward, asking that Des Veuves and St. Germain lanes be inscribed as public streets, said petition having been referred to said Board for a report, on the 4th July 1911.

ORDER OF THE DAY.

61.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 418 "re" buildings on Bishop St., the Council proceeded to consider said by-law in 1st reading.

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that the Council do now proceed to consider said by-law in second and third reading.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and

Section 1 being read, the same was agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signatures.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.